Municipalité de Val-des-Monts
1, route du Carrefour
Val-des-Monts (Québec) J8N 4E9

Tél. : 819 457-9400
Téléc. : 819 457-4141
www.val-des-monts.net

OFFRE D'EMPLOI – AFFICHAGE EXTERNE

JOURNALIER TEMPORAIRE POUR SURCROÎT DE TRAVAIL AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS – BANQUE DE CANDIDATURES POTENTIELLES

CONCOURS TP-2018-003

La Municipalité de Val-des-Monts est présentement à la recherche de candidats pour occuper le poste de journalier temporaire pour surcroît de travail, du service des Travaux publics.

LIEUX DE TRAVAIL :	Arrondissement Nord ou Sud
HORAIRE :	40 heures par semaine
	De 6 h 45 à 16 h, du lundi au jeudi
	De 7 h à midi, le vendredi
DURÉE DE LA FONCTION :	À déterminer
TRAITEMENT :	Classe II, échelon 1, selon la convention collective du Syndicat des Travailleuses et Travailleurs de la Municipalité de Val-des-Monts (CSN), en vigueur.

DESCRIPTION des postes :

Sous la responsabilité de la Direction du service des Travaux publics ou du Contremaître, la personne occupant le poste de journalier temporaire pour surcroît de travail, s'acquitte, seule ou en équipe, des fonctions suivantes :

1. Divers travaux routiniers ou semi-routiniers ayant trait à l'entretien, à la réfection et à la construction des infrastructures municipales.

EXIGENCES :

1. Détenir un permis de conduire de classe 1 ou 3.
2. Détenir un diplôme de fin d'études secondaires, ou toutes autres formations ou expériences jugées équivalentes, et ce, selon le barème prévu à l'entente intervenue entre la Municipalité de Val-des-Monts et le Syndicat des Travailleuses et Travailleurs de la Municipalité de Val-des-Monts (CSN).
3. Doit être capable d'opérer de la machinerie lourde : niveleuse, bêche-arrière, camion à benne basculante, pelle excavatrice et chargeur sur roues.
4. **Fournir, sous peine de rejet de la candidature, avec sa demande d'emploi, les documents suivants :**
   a. Une copie de son permis de conduire.
   b. Une attestation de la SAAQ indiquant que le permis est valide, pour la classe 1 ou 3.
   c. Une attestation, en provenance de la Sûreté du Québec ou de la Sécurité publique de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, indiquant l'absence d'antécédents judiciaires en lien avec l'emploi.
   d. Un certificat médical récent (moins d'un an) ou un document indiquant que la personne est apte à effectuer des travaux manuels.
   e. Une copie de son diplôme de fin d'études secondaires ou tout autre document attestant de la formation suivie.
   f. Une attestation ou carte indiquant que la personne a suivi le cours « santé sécurité générale sur les chantiers de construction ».

COMPÉTENCES RECHERCHÉES :

1. Entregent.
2. Capacité à travailler en équipe.
3. Bonne communication orale et écrite en français et en anglais.
4. Autonomie.
5. Rigueur.
6. Posséder les aptitudes, les traits de personnalité et autres qualités personnelles appropriées.

DATE LIMITE :

Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir leur demande d'emploi, aux coordonnées suivantes :

Madame Alex-Sandra Périard
Agente cadre à la gestion des Ressources humaines,
Municipalité de Val-des-Monts
1, route du Carrefour
Val-des-Monts (Québec) J8N 4E9
Téléphone : 819 457-9400, poste 2324
Télécopieur : 819 457-4141
Courriel : alex-sandrapréiard@val-des-monts.net

NOTE 1 : Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature. Nous communiquerons uniquement avec les personnes convoquées à une entrevue. Si, après la fermeture du concours, la Municipalité de Val-des-Monts n'a pas reçu de candidature répondant aux critères recherchés, elle se réserve le droit de poursuivre sa recherche de candidats sans réouverture du concours.

NOTE 2 : Le masculin et le singulier sont utilisés dans le présent avis, sans discrimination, et incluent le féminin et le pluriel afin d'éviter un texte trop lourd.